

Infos des Côtes

bulletin N° 4



communauté de communes des côtes-en-haye

Éditorial

Madame, Mademoiselle,
Monsieur,

La Communauté de Communes des Côtes-en-Haye n'a pas encore trois ans d'existence que déjà elle se doit de réfléchir sur son avenir, sur son développement. Elle doit élaborer des stratégies pour les 10 à 15 années à venir afin de s'adapter à l'évolution de la société et à l'évolution de son environnement social et économique tout en prenant en compte les souhaits de ses habitants, de ses élus et de toutes les personnes qui la font vivre au quotidien. Pour cela, un diagnostic du territoire a été effectué par le bureau d'étude **DPS MARKETEAM** et l'analyse de cette étude fait l'objet de travaux d'un comité de pilotage.

Vous trouverez dans ce bulletin un feuillet qu'il faudrait renvoyer à la CCCH afin que nous ébauchions un projet de développement pour l'avenir du territoire.

Avis de tempête

Suite à la tempête du 26 décembre 1999, un certain nombre d'actions qu'avait engagé la CCCH ont été retardées :

ESCH



- De septembre à décembre 2000, des travaux seront entrepris suite à la tempête entre Gézoncourt et Blénod les Pont-à-Mousson
- De janvier à mars 2001 des travaux seront réalisés entre Gézoncourt et Martincourt

ZONE ARTISANALE

Les travaux de rénovation d'aménagement et de réparation sont achevés. A ce jour, NDT, œuvrant en construction métallique emploie 10 personnes.

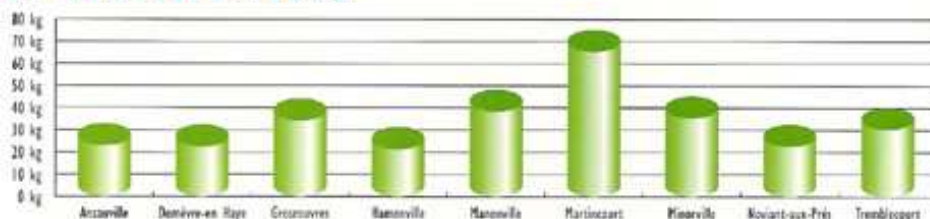
SW ENVIRONNEMENT, investi sur la restauration des rivières emploie 15 personnes et TRFB, (centrée sur l'exportation vers l'Afrique de matériel d'occasion pour fabrications alimentaires) emploie 2 personnes.
Il reste 250 m² à louer.



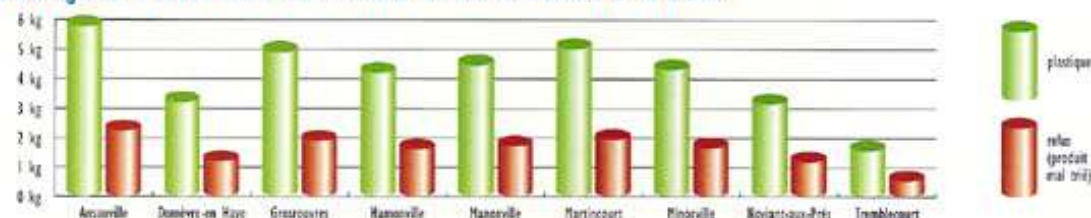
Tri sélectif des ordures ménagères

Quelques chiffres pour vous permettre de visualiser les efforts accomplis en matière de tri sélectif des ordures ménagères et pour envisager les efforts à poursuivre pour améliorer la qualité et la quantité des collectes futures

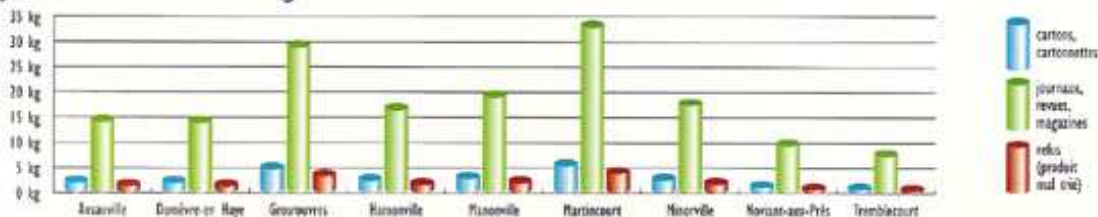
Verre collecté en 1999



Plastique collecté de mai à décembre 1999



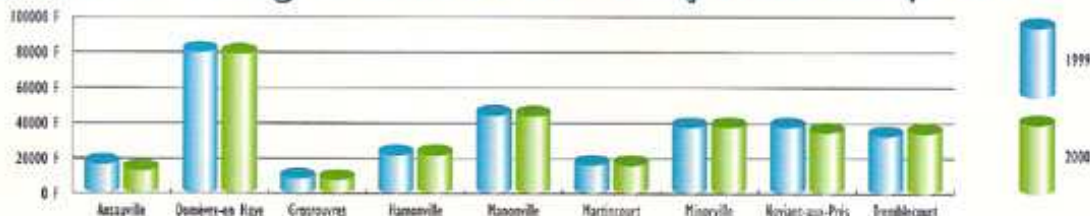
Papier collecté de juin à décembre 1999



Collecte des ordures ménagères de la CCCH en 1999



Redevance ménagère de la CCCH - Comparatif 1999/2000



Les graphiques concernant le verre, le plastique et le papier sont en kg par habitant.

Valorisation des déchets d'emballages ménagers

Le recyclage des ordures ménagères évite le gaspillage des matières premières :

- Une tonne de plastique recyclé permet d'économiser 500 kg de pétrole.
- Une tonne de verre recyclé permet d'économiser 100 kg de fioul et permet d'économiser 30 % d'énergie pour la fabrication du verre et 95 % d'énergie pour la fabrication de l'aluminium.

En outre le tri sélectif permet la création d'emplois.

Le tri sélectif permet également une meilleure maîtrise des dépenses liées aux traitements des ordures ménagères.

Quelques rappels :

- **Les briques alimentaires** (ex: brique de lait) peuvent se transformer en papier domestique, papier toilette, papier d'emballage.

- **Les bouteilles plastiques** (ex: eau minérale) et les flacons opaques (ex: lessive ou adoucissant) sont réutilisées pour créer des textiles, des tuyaux PVC, des flacons pour produits non alimentaire.



- **Les emballages métalliques** (ex: boîte de conserve ou de jus de fruit) produisent d'autres emballages métalliques, des pièces pour l'automobile, etc.

- **Les papiers et les cartons** sont destinés à la fabrication d'emballages cartons ou de journaux et de magazines.

- **Le verre** est recyclé en bouteilles, pots ou bocaux en verre.

Il ne faut pas oublier que le tri sélectif n'a de sens que s'il est de qualité :

Il faut respecter scrupuleusement les conditions de tri que vous avez découvert dans le fascicule qui vous a été remis avec les caisses plastiques par les élus de votre commune.

Il ne faut pas mettre dans les conteneurs les produits suivants :

Les plastiques agricoles • les films plastiques • les bouteilles d'huile • les barquettes en polystyrène • les emballages de produits toxiques • les petits emballages (ex: pots de yaourt, de crème fraîche...) • les papiers gras • les verres de table • la vaisselle en verre • les couvercles et les capsules • les ampoules • les pots de fleur.

Important :

Si le conteneur de votre commune est plein, ne laissez pas vos produits sur place : cela fait désordre. Utilisez les conteneurs de la commune la plus proche.

Infos en bref

La Communauté de Communes des Côtes-en-Haye est à votre disposition pour vous aider dans votre vie quotidienne et sociale :

Location de matériel

Les communes, les associations, les habitants de la CCCH, mais aussi ceux situés en dehors du territoire, peuvent louer: **des grilles d'exposition; un marabout 8 m par 8 m.**

Contactez Céline WAHL au 0383231261 pour connaître les conditions de location.



Ravalements de façades traditionnelles lorraines

L'aide au ravalement des façades se poursuit, cette aide peut atteindre 30 % pour un montant maximum de travaux de 25000 F TTC. Un reliquat reste à la disposition des habitants de la CCCH pour l'année 2000. Renseignez-vous auprès de la mairie de votre village ou auprès de Céline WAHL au 0383231261.

Formation d'animateur de centre de vacances

La CCCH aide les jeunes mais aussi les moins jeunes pour le financement de leur formation BAFA. Cette aide peut atteindre 3000,00 F Renseignez-vous auprès de Céline WAHL au 0383231261.



Randonnée

La randonnée de la CCCH aura lieu le 3 septembre.

Renseignements auprès de Dorine Parisot, ☎ 0383231322, après 19h.

La communauté de communes des côtes-en-Haye

La CCCH travaille autour de 3 commissions :

- **Commission économique** animée par Jean-François SÉGAULT et Marie-José FOURNIER.
- **Commission environnement** animée par Madame HENRY et Denis VAUTRIN.
- **Commission cadre de vie** animée par Norbert WOURMS et Nicole MORCEL.

Ces commissions sont ouvertes à tous les habitants, vous pouvez vous renseigner auprès de Céline WAHL pour de plus amples informations.

Céline WAHL est le nouvel agent de développement de la CCCH.

Elle a pris ses fonctions le 5 juin 2000 en remplacement de Najat MABCHOUR qui nous a quittés pour un autre projet professionnel.

Céline, âgée de 23 ans a une formation en comptabilité et en gestion. Elle est domiciliée à Domèvre.

Vous pouvez la joindre du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 au 0383231261.

Infos des côtes est une publication de la Communauté de communes des Côtes-en-Haye.

Directeur de la publication : J.-F. Ségault. Photos Norbert Wourms. Réalisation : JLS 03.83.49.47.77